

**Discours du Ministre de la culture  
Iupiri a te Fare Vāna'a  
Vendredi 25 novembre 2022**

Vana'a nui,  
Te mau mero To'ohitu,  
Te mau mero Fare Vāna'a, Te tau manihini. Ia ora na !!!

Te na'o ra tera reo iti o to'u nei metua tāne:

“A rohi ra i te fa'atī'ara'a ā i tō tāua reo.

'Ei reo ho'i nō tāua, 'e nō tō tāua u'i hou.

'A parau ai te autahu'a nō mūta'a ra ē : E 'ere au i te taparu... e 'ere au i te 'aihamu. E upu tā'ere au : e reo tō'u, e vāna'a, e marae tō'u.

Nōna ho'i i nūna'a ai tāua,... 'e i pū marae hia ai.

E tā'ere ho'i nō te tino ihotupu nei.

E niu ana'e tātou i tōna ra ti'a māite rā, 'eiaha ho'i 'ia riro hau roa atu ā i te mo'e, 'a tāparu tāua, 'a 'aihamu tāua, 'a tāparu 'e 'a 'aihamu ho'i tō tāua u'i tama āpōpō. E fa'aara ra i tō tāua nūna'a :

« 'Eiaha na ra e ha'apae fa'ahou, 'eiaha na ra tāua e vahavaha fa'ahou ia tāua iho, 'a riro atu i te 'ōpape 'ū'ana, 'e i te mata'i huri to'a... 'a huri ta'erehia atu ai tāua. »

A aha atu ai ? 'A rere mai ai te manu o te moana e ta'iha'a i tō tāua vai-taha'a-ra'a i mua i te aro o TĀNE ?

'A ta'iha'a noa ai tāua ia tāua iho, i tā tāua tāparu 'e i tā tāua 'aihamu, mai te Pira'etea vāvā, manu ra'a a TĀNE, e 'ōmino noa, ma te 'āma'a 'uru 'ore, 'a mou atu ai ? 'Oi, 'oi mau ā !

'Eiaha, 'eiaha maoti roa rā !

‘A ti’a na ra e te nūna’a a TA’AROA NUI ē !

Mau rima ana’e rā tāua, ‘ia pūro’u i tō tāua reo, i tō tāua ro’o i te ‘ahu pu’upu’u a Tāne.

Mau rima ana’e rā tāua, ‘ia arata’i i tō tāua u’i, ‘ia marari a’e tōna haere’a, ‘a tae māite roa atu i te puna ē māha ai tōna po’ihā, ē māha ai tōna hia’ai, i rāhui-maoro-hia a’enei ē inaha roa nei.

Mau rima ana’e na ra tāua, ‘ia fāriu a’e tō tāua huitama, ‘ia ‘ite a’e ē, e reo tōna, e ro’o tōna, nōna te mou’a o ‘OROHENA, vāhi herera’a mo’orā ‘ura a tōna ari’i i mūta’a ra.

E marae tupuna tōna, te’ote’ora’a ia, e hanahana na tōna ra huitupuna ; nōna ho’i i ta’ata fenua ‘āi’a ai.

‘A ti’a na ra ! ‘oi vai a’e te ao !

*(Tuha’a no te ‘Ōrero a te Vāna’a Nui, Marc MAAMAATUAIAHUTAPU i te ‘ōro’a ha’amaura’a ia Victor Teri’imarama TERI’IERO’OITERAI tāne, Mōnirē 25 nō ‘Ātopa matahiti 1976)*

Madame la directrice,  
 Mesdames et Messieurs les Membres du To'ohitu,  
 Mesdames et Messieurs les Académiciens,

Je vous remercie, Madame la Directrice, de vos chaleureuses paroles de bienvenue. Je mesure à sa juste valeur l'honneur qui m'est fait d'être invité à prendre la parole à l'occasion de ce jubilé de l'Académie tahitienne.

Je voudrais d'abord partager avec vous les propos d'un de vos prédécesseurs :

Œuvrons pour la légitimité de notre langue !

Afin que nous ayons une langue, pour nous et pour les générations à venir.

Pour ne pas faire mentir le serment des grand prêtres d'autrefois : Je ne suis pas un mendiant, je ne suis pas un mangeur de reste, je suis un invocateur de Tae're car j'ai une langue, elle me donne la connaissance et me lie à un sanctuaire !

Cela pour me souvenir, me remémorer cet autre temps où il n'était pas permis de céder à l'appel de la langue tahitienne.

Que nul ne s'abuse cependant sur le sens de mes propos car de mon point de vue, il faut arrêter de se lamenter et de ressasser un passé que peu d'entre nous ont connu, mais qui sert de prétexte pour justifier notre inaction. De plus, il ne peut y avoir de compétition entre le Français et les langues polynésiennes en général et le Tahitien en particulier.

Le Français et le Tahitien tiennent chacune leur place en Polynésie française. La première en tant que langue de développement et d'ouverture sur le vaste monde nous permettant d'observer son évolution.

L'autre, en tant que langue maternelle de la plupart des habitants de ce pays, « *miroir de l'âme polynésienne* », socle de notre identité, langue qui nous enracine.

Certes, il y eut cette longue période de déclin et de désaffection du Tahitien mais, la création de l'Académie Tahitienne, il y a 50 ans, a été l'une des premières manifestations de la renaissance de notre langue.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour commémorer cet événement important, qui fût le commencement d'une œuvre exaltante dont vous êtes les artisans.

Mesdames et Messieurs les Académiciens ! Vous êtes les vaillants restaurateurs de notre parler tahitien, vous avez accompli une œuvre titanesque en la dotant d'une grammaire, d'un dictionnaire et d'une orthographe. Plus encore, vous avez jeté les bases du développement d'une littérature polynésienne contemporaine !

En cela, vous avez rendu au Reo Tahiti ses lettres de noblesse qui firent de lui jadis une langue complète capable d'exprimer toutes les manifestations de la vie d'un peuple !

Vos travaux ont permis au gouvernement d'acter en faveur de l'affichage bilingue et de sa mise en œuvre immédiate dans les services et établissements de l'administration. (Circulaire n° 5085 PR du 14/08/2020)

Enfin, je n'oublie pas la mission qui a porté les fondateurs de votre institution, la promotion de l'enseignement généralisé du Tahitien.

La loi de Pays sur le bilinguisme langues polynésiennes/français portée par la Ministre de l'éducation Madame Christelle LEHARTEL, et adoptée définitivement par l'Assemblée de la Polynésie française en 2022, a permis d'inscrire dans le marbre et dans la durée des classes bilingues qui ont vocation de se développer sur l'ensemble du territoire.

Il me faut ici préciser la position du Gouvernement de la Polynésie française, au sujet de la graphie de la langue Tahitienne qui doit être enseignée. Ce doit être celle qui est préconisée par l'Académie Tahitienne et c'est en tout cas la position ferme et irrévocable qui a été arrêtée par les Gouvernements depuis 1983.

En revanche, des débats savants et argumentés autour de la langue sont vitaux et notre Fare Vana'a ne doit pas se fermer et se transformer en gardienne jalouse de la vérité. Elle doit au contraire pouvoir s'ouvrir à tous ceux qui par leur savoir, leurs connaissances et leur culture sont qualifiés pour apporter leur pierre à la construction de l'édifice commun.

Je sais, Mesdames et Messieurs les Académiciens, que vous partagez cette conception des choses.

Je tiens, à cet égard, à rendre ce matin un solennel hommage à l'Académie tahitienne, à l'ensemble des académiciens et à leurs fondateurs. Leur contribution au renouveau de notre langue a permis la mise en place de l'école bilingue à parité horaire qui sera généralisée sur l'ensemble du Territoire et la mise en œuvre de l'affichage bilingue dans l'administration.

Aujourd'hui, leurs travaux ouvrent des perspectives nouvelles notamment avec le numérique. Ce sont même des pionniers aussi dans ce domaine avec le site internet du Fare Vana'a et le dictionnaire en ligne .

Le Gouvernement est également très attentif à l'évolution du dictionnaire numérique de la langue tahitienne, des développements apportés par l'ingénierie numérique locale, l'Office des Postes et des Télécommunications et les chercheurs de l'université.

Le dictionnaire du Fare Vana'a aura permis la création :

- d'un clavier Reo ma'ohi au sein du Service de la traduction et de l'interprétariat ;
- de l'application lexicale bilingue REO tahitien/français (en connecté et déconnecté) développé par Peter Meuel et mis en ligne par le Service de la Traduction et de l'interprétariat depuis 2017 et augmenté en application lexicale trilingue tahitien/français/anglais en 2021 ;
- de la base de données Anareo créé par Jacques Vernaudo et Hughes Talfer de Tahiti Ingénierie gérée en ligne avec un accès réservée par l'Académie et par l'Université. L'ensemble des données disponibles est consultable par l'accès du Fare Vana'a.

Il va sans dire que les autres langues peuvent bénéficier de l'application Reo ou intégrer la base Anareo.

Le numérique est l'une des perspectives que nous ouvrent le Fare Vana'a et les Académiciens. Il faut savoir que nous sommes au début du chemin et que tout, ou presque tout, reste à faire.

Soyez assurés que nous poursuivrons dans cette direction avec foi et détermination pour que le plurilinguisme de ce pays se développe harmonieusement en vue de créer une nouvelle société en Polynésie française.

Je puis vous assurer s'il en était encore besoin,

que le Gouvernement soutient pleinement l'Académie tahitienne dans l'accomplissement de ses missions.

Vive l'Académie Tahitienne !